



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Pays Carcassonnais Jeudi 06 juillet 2023 au Domaine de Russol à Laure Minervois

Présents avec pouvoir de vote : (39 personnes)

1. Madame Aline ROUCH : Montolieu Village du Livre
2. Madame Aline VAUJANY : Mairie de Rustiques
3. Madame Christelle LEGRAND : Association des Trufficulteurs de l'Aude
4. Madame Christine PEANY : Mairie de Puichéric
5. Madame Dominique THOMAS : Atelier Terre d'Empreinte
6. Madame Emmanuelle ESTEBAN : Maison de la Truffe
7. Madame Françoise DELRIEU : Mairie de Villalier
8. Madame Françoise MOREAU : Château de Paulignan
9. Madame Jeanne ETORE-LORTHOLARY : Montolieu Village du Livre
10. Madame Jeannet RAY : Mairie de Puichéric
11. Madame Laure GIRAudeau : Mairie de Pradelles Cabardès
12. Madame Marie CHEVALIER-CHARBEL : Librairie Contes et Gribouilles
13. Madame Marie-Chantal FERRIOL : FNASSEM de l'Aude
14. Madame Muriel ALQUIER : Mairie de Leuc
15. Madame Pascale BASSELIER : Artiste collagiste
16. Madame Roselyne GUEMY : Domaine Le Tina
17. Madame Virginie SUBIAS : Libération Accueil et Culture
18. Madame Sylvie SAGNES : Ethnopôle GARAE
19. Monsieur Alain COSTE : Région Occitanie
20. Monsieur Alain GARINO : Mairie de Fonties d'Aude
21. Monsieur Alain GINIES / Mairie de Villeneuve Minervois
22. Monsieur André DURAND / Trésorier Pays Carcassonnais
23. Monsieur Aurélien TURCHETTO : Carcassonne Agglo
24. Monsieur Benoît GARDEY DE SOOS : Domaine de Russol
25. Monsieur Bertrand BALDY : CCI de l'Aude
26. Monsieur Francis FERRAMOSCA : Mairie de Monze
27. Monsieur Jean-Louis ARIBAUD : Mairie de Villefloure
28. Monsieur Jean-Marie DE CROZALS : Domaine des Homs
29. Monsieur Jean-Michel JEAN : Mairie de Sallèles Cabardès
30. Monsieur Michel VANDERWAEREN : La Maison du Voyageur
31. Monsieur Michel YVON : Rapporteur commission culture Pays Carcassonnais
32. Monsieur Nicolas LANFANT : ATAC VTT
33. Monsieur Olivier DEPAULE : Vignoble de Carsac
34. Monsieur Régis POMMIER : Mairie de Malves en Minervois
35. Monsieur Sylvain DELABRE : Cellier Lauren Cabaret
36. Monsieur Thierry DENIAU : UMI11
37. Monsieur Xavier BEDOS : Mairie de Rieux en Val
38. Monsieur Xavier GROJEAN : Le Mas de l'Ecluse
39. Madame Tamara RIVEL : Présidente du Pays Carcassonnais, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Aude.

Présents sans pouvoir de vote : (9 personnes)

1. Madame Anne DE CROZALS : Domaine des Homs
2. Madame Céline MARAIRE : Pays Carcassonnais
3. Madame Florence CROUZAT : Carcassonne Agglo
4. Madame Marie-Françoise ROBERT : Expert-comptable
5. Madame Marie-Noëlle GROJEAN : Le Mas de l'Ecluse
6. Madame Nathalie HUZÉ : Commissaire aux comptes
7. Madame Pauline MOULY : Vignoble de Carsac
8. Madame Valérie LAFON : Pays Carcassonnais
9. Monsieur Bernard FERRIOL : Citoyen

Excusés avec pouvoir : (37 personnes)

1. Madame Dorothee PECHAIRE : Mairie de Bouilhonnac
2. Madame Evelyne ROBERT : Citoyenne
3. Madame Gisèle JOURDA : Sénatrice de l'Aude
4. Madame Magali ARNAUD : Mairie de Villar en Val
5. Madame Magali LACUVE : Camping Le Moulin de Saint Anne
6. Madame Marie-Cécile MICOULEAU : Association « Les Ampélofolies du Cabardès »
7. Madame Michele HEYDORFF : Le Théâtre dans Les Vignes
8. Madame Nadine DARSON BERETTA : ADT de l'Aude
9. Madame Stéphanie NEDELEC : SCIC Sudfrance.fr
10. Monsieur Albert DILAX : Les Marbrières de Caunes minervois
11. Monsieur Alphonse CARAVACA : Les Compagnons de Prosper Montagné
12. Monsieur André CHAIGNEAU : Citoyen
13. Monsieur André PUJOL : Mairie de Villarzel-Cabardès
14. Monsieur Bernard FOLTRAN : Gîtes de France Aude
15. Monsieur Bruno AJDNIK : ATAC VTT
16. Monsieur Bruno GIACOMEL : Mairie de Villemoustausou
17. Monsieur Christian MAGRO : Mairie de La Redorte
18. Monsieur Eric PÉCHADRE : Cabanes dans les bois
19. Monsieur Frank SIMONEAU : ARTS Vivants 11
20. Monsieur Gérard VALLIER : Mairie de Mousoulens
21. Monsieur Jacques SERRE : Domaine Marselan
22. Monsieur Jean Claude PISTRE : Mairie d'Arzens
23. Monsieur Jean Marie DETREY : Les Estivales de la Malepère
24. Monsieur Jean Régis GUICHOU : Mairie de Couffoulens
25. Monsieur Jean-François SAURY : Emploi et Partage
26. Monsieur Jean-Marie CASSIGAR : Les Vignobles de Foncalieu
27. Monsieur Laurent CONSIL : Au Bois de Mars
28. Monsieur Louis Paul BARBASTE : SAS Barbaste Petit Train
29. Monsieur Marc ADIVEZE : Mairie d'Alairac
30. Monsieur Marc BEZARNEUD : Les Vignerons du Triangle d'or
31. Monsieur Philippe GOUZE : Château de Puichéric
32. Monsieur Philippe VERGNES : Chambre d'Agriculture de l'Aude
33. Monsieur Régis BANQUET : Carcassonne Agglo
34. Monsieur Robert BONNAFOUS : Citoyen
35. Monsieur Thierry LECINA : Mairie de Palaja
36. Monsieur TORNABENE : UDAF de l'Aude
37. Monsieur Yves FABRE : Gîtes de France Aude

Excusés sans pouvoir : (10 personnes)

1. Madame Monique VIDAL : DDETSPP 11
2. Monsieur Alain MARTY : Mairie de Villegly
3. Monsieur Christophe BARTHES : Député de l'Aude
4. Monsieur CUSSAC : Caserne 3ème RPINA
5. Monsieur Denis JANAUD : Habitat Audois
6. Monsieur Éric MENASSI : Mairie de Trèbes
7. Monsieur Jean-Noël LLOZE : Département de l'Aude
8. Monsieur Jean-Pierre MUNICH : Misson Local
9. Monsieur Ludovic BARLAUD : Mairie de Caunes-Minervois
10. Monsieur Nicolas ASSEMAT : Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée générale est déclarée ouverte à 17h45.

Rapport moral de la Présidente Madame Tamara RIVEL

L'année 2022 a été une année dense puisque c'était la fin de l'enveloppe du programme européen LEADER 2014-2023 et que toute l'enveloppe financière devait être programmée définitivement avant le 31 décembre 2022.

Vous allez pouvoir le constater dans le rapport d'activités, le nombre de projets votés en opportunité ou en programmation définitive (28) ainsi que le nombre de dossiers payés (8) est conséquent.

Challenge donc réussi grâce au dynamisme des habitants de ce territoire qui se sont mobilisés sur des projets réalistes et structurants, faisant ainsi rayonner notre territoire au sein de cette belle et grande Région qu'est l'Occitanie !

Challenge réussi par l'équipe technique du GAL qui a augmenté le nombre de Comités de programmation (de 4 à 6 dans l'année) pour répondre à la demande et par le service instructeur de la Région Occitanie qui a également tenu un rythme soutenu pour nous aider à clôturer l'enveloppe dans les délais impartis.

Et enfin et surtout, challenge réussi par les membres des comités techniques et des comités de programmation qui ont toujours répondu présents pour voter tous ces projets.

En même temps, aidé par le Cabinet d'études SITELLE, nous avons travaillé sur notre candidature au prochain programme européen portant sur la période 2023-2027 et nous vous avons d'ailleurs sollicités pour récolter vos besoins lors de plusieurs réunions publiques. Cette candidature a été transmise à la Région en octobre 2022, candidature qui a été retenue par la Région Occitanie.

Juste un point pour l'année 2023 : nous attendons de signer le conventionnement avec la Région Occitanie et il semblerait que ce dernier ne puisse se réaliser avant la fin de l'année rendant notre Groupe d'Action Locale opérationnel qu'en 2024.

L'année 2023 reste la clôture de tous les dossiers en cours (24) ainsi que les dernières demandes de paiement.

Je vous remercie tous bien vivement pour votre travail à nos côtés et votre assiduité sans failles.

Madame la présidente propose d'aborder l'ordre du jour suivant :

1. Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2022
2. Point activités 2022
3. Rapport financier 2022
4. Vote des cotisations 2023 et du budget prévisionnel 2023
5. Validation des demandes de subvention 2023 et demande de paiement 2022 « Animation Gestion du GAL » /Validation de la candidature 2023-2027 du GAL du Pays Carcassonnais.
6. Questions diverses : 1/ renouvellement partiel du 3^{ème} collège du Conseil d'administration 2/ Inaugurations des projets réalisés à ce jour.

1. Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2022

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Point activités 2022 :

6 Comités techniques « COTEC » (réservés aux techniciens des collectivités, Chambres Consulaires et partenaires comme l'ADT, le CAUE) pour donner un avis technique sur chaque projet déposé aux membres du COPROG.

6 Comités de Programmation « COPROG » constitué de 10 titulaires publics et de 13 titulaires privés (et autant de suppléants pour pallier à l'absentéisme) donnant en 1^{er} lieu un avis d'opportunité favorable ou non sur chaque projet avant de voter la programmation définitive du projet après avis des financeurs nationaux. Il faut souligner la motivation et l'implication de ces membres puisque le **quorum a toujours été respecté**, quorum essentiel pour la bonne marche du programme. Rappelons aussi que l'Europe demandait 4 COPROG par an, nous avons donc rempli cette mission.

90 personnes reçues pour la découverte de leur projet et pour l'explication du programme LEADER du Pays Carcassonnais : 3 projets soutenus sur le programme 2014-2022, 7 pressentis sur le nouveau programme, les autres personnes ont été dirigées vers d'autres structures : ce faible rapport s'explique par le fait que le programme LEADER n'est pas un « guichet » à subventions mais un vrai programme de développement local nécessitant des projets structurés et bénéfiques au plus grand nombre.

Point sur les dossiers en cours de réalisation en 2023 au 04 juillet 2023

FA	Dossier	RLAN	Etat dossier	Montant Leader
FA2	RB CREATION	190222CR0910146	Demande de paiement ASP	5 418,64 €
FA2	Le Clos de l'Abbaye	190222CR0910154	Demande de paiement ASP	25 731,72 €
FA6	Animation 2022	190422CR0910006	Demande de paiement au LEADER	112 349,43 €
FA1	Atelier Terre d'Empreinte	190222CR0910023	Demande de paiement au LEADER	39 527,95 €
FA1	Vignerons de la voie romaine	190222CR0910101	Demande de paiement au LEADER	42 154,20 €
FA4	Calmel & Joseph	190222CR0910113	Demande de paiement au LEADER	39 597,44 €
FA2	Le Mas de l'Ecluse	190221CR0910220	Demande de paiement à la Région	150 000,00 €
FA2	Domaine de Grambaud	190219CR0910057	Demande de paiement à la Région	76 320,00 €
FA4	Château l'Amiral	190220CR0910184	Demande de paiement à Carcassonne Agglo	19 505,58 €
FA2	Association Trufficulteurs Audois	190220CR0910054	Demande de paiement à Carcassonne Agglo	34 739,72 €
FA4	Ethnopôle GARAE	190220CR0910217	Demande de paiement CDC et Carcassonne Agglo	12 947,40 €
FA4	Association Montolieu Village du Livre	190219CR0910161	Demande de paiement à Carcassonne Agglo	32 098,28 €
FA5	OTI Montagne Noire	190221CR0910045	Demande paiement en montage au GAL	18 200,12 €
FA1	Mairie de Fontiers V2	190222CR0910104	En cours limite 24/07/2023	46 952,19 €
FA2	La Maison du Vigneron	190222CR0910118	En cours limite 01/09/2023	39 063,02 €
FA1	Le Théâtre dans les vignes V2	190222CR0910179	En cours limite 10/09/2023	80 150,64 €
FA1	Mairie de Roquefère	190222CR0910120	En cours limite 21/09/2023	50 120,56 €
FA1	OT Carcassonne	190222CR0910212	En cours limite 22/09/2023	12 618,88 €
FA1	Domaine de Cabrol	190222CR0910184	En cours limite 03/12/2023	25 589,56 €
FA1	Mairie de Rustiques	190222CR0910152	En cours limite 31/12/2023	42 102,36 €
FA1	Vignoble de Carsac	190222CR0910150	En cours limite 31/12/2023	39 992,00 €
FA1	Gîtes de France	190222CR0910151	En cours limite 31/12/2023	14 484,68 €
FA4	Cellier Lauran Cabaret	190222CR0910217	En cours limite 31/12/2023	39 997,80 €
FA5	OT Montagne Noire	190322CR0910004	En cours limite 31/12/2023	32 000,00 €
			Total du reste à payer	1 031 662,17 €

12 projets votés en opportunités en 2022 :

- **Création d'un « Village Jardin à Fontiers Cabardès, perle verte de la Montagne Noire »** : Coût du projet : 73 362.81€
Europe : 46 952.19€ / Auto-financement appelant du Leader : 11 738.05€ / Auto-financement : 14 672.57€
- **Agrandissement et amélioration de l'accueil pour le « Théâtre dans les Vignes » à Couffoulens** : Coût du projet : 125 235.80€
Europe : 80 150.64€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Département de l'Aude : 8 538.00€ / Mairie de Couffoulens : 1 500.00€ / Auto-financement : 25 047.16€
- **Mise en lumière architecturale du village de Roquefère** : Coût du projet : 78 313.38€
Europe : 50 120.56€ / Auto-financement appelant du Leader : 12 530.14€ / Auto-financement : 15 662.68€
- **Création d'une œuvre artistique urbaine à la cave des « Vignobles de Carsac » à Cavanac** : Coût du projet : 62 487.50€
Europe : 39 992.00€ / Carcassonne Agglo : 9 998.00€ / Auto-financement : 12 497.50€
- **Valorisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle par l'Office du Tourisme de Carcassonne** : Coût du projet : 19 717.00€
Europe : 12 618.88€ / Auto-financement appelant du Leader : 3 154.72€ / Auto-financement : 3 943.40€
- **Recrutement de nouveaux hébergements labélisés et montée en gamme de l'offre existante par les Gîtes de France - Aude** : Coût du projet : 22 632.43€
Europe : 14 484.68€ / Carcassonne Agglo (2/3) : 2 414.12€ / CDC Montagne Noire (1/3) : 1 207.05€ / Auto-financement : 4 526.58€
- **Plan de communication du « Domaine de Cabrol » à Aragon** : Coût du projet : 39 983.74€
Europe : 25 589.56€ / Carcassonne Agglo : 6 397.40€ / Auto-financement : 7 996.78€

- **Développement de l'activité de l'entreprise « RB Création 11 » à Brousses et Villaret** : Coût du projet : 8 466.70€
Europe : 5 418.64€ / CDC Montagne Noire : 1 354.66€ / Auto-financement : 1 693.40€
- **Plan de communication du « Domaine Calmel & Joseph » à Montirat** : Coût du projet : 61 871.00€
Europe : 39 597.44€ / Carcassonne Agglo : 9 899.36€ / Auto-financement : 12 374.20€
- **Plan de communication du « Cellier Luran Cabaret » à Laure Minervois** : Coût du projet : 62 496.59€
Europe : 39 997.80€ / Carcassonne Agglo : 9 999.45€ / Auto-financement : 12 499.34€
- **Canalathlon / projet de coopération par l'office de tourisme de la Montagne Noire** : Coût du projet : 47 546.14€
Europe : 30 429.53€ / Auto-financement appelant du Leader : 7 607.38€ / Auto-financement : 9 509.23€
- **Frais de fonctionnement du GAL Carcassonnais 2022 (Animation / Gestion)** : Coût du projet : 140 436.79€
Europe : 112 349.43€ / Région Occitanie : 14 043.68€ / Auto-financement : 14 043.68€

Maquette financière : Total des projets votés en opportunités pour 2022

Coût total des projets	Financement Européen LEADER	Carcassonne Agglo	Région Occitanie	Département	CDC Montagne Noire	Mairie	Auto-financement MOP	Auto-financement
742 549.88€	497 701.35€	48 708.33€	14 043.68€	8 538.00€	2 561.71€	1 500.00€	49 073.97€	120 422.84€

16 projets programmés en 2022 :

- **Création d'un atelier d'Artisan Verrier d'Art par la Mairie de Rustiques** : Coût du projet : 65 784.96€
Europe : 42 102.36€ / Auto-financement appelant du Leader : 10 525.59€ / Auto-financement : 13 157.01€
- **Amélioration de l'atelier de céramiste « Terre d'Empreinte » à Cuxac Cabardès** : Coût du projet : 61 771.81€
Europe : 39 527.95€ / CDC Montagne Noire : 4 941.75€ / Mairie de Cuxac Cabardès : 4 947.74€ / Auto-financement : 12 354.37€
- **Création d'une œuvre artistique urbaine pour la « Cave de Villesequeulande »** : Coût du projet : 65 865.95€
Europe : 42 154.20€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Mairie de Villesequeulande : 538.55€ / Auto-financement : 13 173.20€
- **Création d'un « Village Jardin à Fontiers Cabardès, perle verte de la Montagne Noire »** : Coût du projet : 73 362.81€
Europe : 46 952.19€ / Auto-financement appelant du Leader : 11 738.05€ / Auto-financement : 14 672.57€
- **Agrandissement et amélioration de l'accueil pour le « Théâtre dans les Vignes » à Couffoulens** : Coût du projet : 125 235.80€
Europe : 80 150.64€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Département de l'Aude : 8 538.00€ / Mairie de Couffoulens : 1 500.00€ / Auto-financement : 25 047.16€
- **Création d'une œuvre artistique urbaine à la cave des « Vignobles de Carsac » à Cavanac** : Coût du projet : 62 487.50€
Europe : 39 992.00€ / Carcassonne Agglo : 9 998.00€ / Auto-financement : 12 497.50€
- **Valorisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle par l'Office du Tourisme de Carcassonne** : Coût du projet : 19 717.00€
Europe : 12 618.88€ / Auto-financement appelant du Leader : 3 154.72€ / Auto-financement : 3 943.40€
- **Recrutement de nouveaux hébergements labélisés et montée en gamme de l'offre existante par les Gîtes de France - Aude** : Coût du projet : 22 632.43€
Europe : 14 484.68€ / Carcassonne Agglo (2/3) : 2 414.12€ / CDC Montagne Noire (1/3) : 1 207.05€ / Auto-financement : 4 526.58€
- **Plan de communication du « Domaine de Cabrol » à Aragon** : Coût du projet : 39 983.74€
Europe : 25 589.56€ / Carcassonne Agglo : 6 397.40€ / Auto-financement : 7 996.78€
- **Création d'un salon de thé « Le Clos de l'Abbaye » à Caunes Minervois** : Coût du projet : 40 205.81€
Europe : 25 731.72€ / Carcassonne Agglo : 6 432.93€ / Auto-financement : 8 041.16€
- **Création d'un gîte 4* « La Maison du Vigneron » à Montolieu** : Coût du projet : 61 035.98€
Europe : 39 063.02€ / Carcassonne Agglo : 9 765.76€ / Auto-financement : 12 207.20€
- **Développement de l'activité de l'entreprise « RB Création 11 » à Brousses et Villaret** : Coût du projet : 8 466.70€
Europe : 5 418.64€ / CDC Montagne Noire : 1 354.66€ / Auto-financement : 1 693.40€
- **Plan de communication du « Domaine Calmel & Joseph » à Montirat** : Coût du projet : 61 871.00€
Europe : 39 597.44€ / Carcassonne Agglo : 9 899.36€ / Auto-financement : 12 374.20€
- **Plan de communication du « Cellier Luran Cabaret » à Laure Minervois** : Coût du projet : 62 496.59€
Europe : 39 997.80€ / Carcassonne Agglo : 9 999.45€ / Auto-financement : 12 499.34€
- **Frais de fonctionnement du GAL du Carcassonnais 2022 (Animation / Gestion)** : Coût du projet : 140 436.79€
Europe : 112 349.43€ / Région Occitanie : 14 043.68€ / Auto-financement : 14 043.68€

Maquette financière : Total des projets votés en programmations pour 2022

Coût total des projets	Financement Européen	Carcassonne Agglo	Région Occitanie	Département de l'Aude	CDC Montagne Noire	Mairie	Auto-financement MOP	Auto-financement
989 668.255€	655 851.07€	74 907.02€	14 043.68€	8 538.00€	7 503.46€	6 986.29€	37 948.50€	183 890.23€

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2022, nous avons programmé définitivement **2 960 815.49€ de FEADER** sur l'ensemble des fiches action soit **95.68%** de l'enveloppe totale ☺

8 projets payés en 2022 :

- **Création d'un « Village Jardin à Fontiers Cabardès, perle verte de la Montagne Noire »** : Coût du projet : 545 958.93€
Europe : 28 967.12€ / SYADEN 15 000.00€ / Auto-financement : 10 991.81€
- **Amélioration et innovation au « Moulin à Papier » de Brousses et Villaret** : Coût du projet : 87 868.18€
Europe : 48 113.39€ / Région Occitanie : 20 000.00€ / CDC Montagne Noire : 2 000.00€ / Auto-financement : 17 754.79€
- **Plan de communication de l'agence « SudFrance.fr » à Carcassonne** : Coût du projet : 23 171.93€
Europe : 14 830.02€ / Carcassonne Agglo (80%) : 2 966.01€ / CDC Montagne Noire (20%) : 741.50€ / Auto-financement : 4 634.40€
- **Plan de communication du « Château d'Argères » à Laure Minervois** : Coût du projet : 21 130.00€
Europe : 13 523.20€ / Carcassonne Agglo : 3 380.80€ / Auto-financement : 4 226.00€
- **Création d'un cabaret champêtre éphémère « Le Chat Barré » à Fontiers Cabardès** : Coût du projet : 71 869.37€
Europe : 41 502.78€ / Département de l'Aude : 6 000.00€ / Région Occitanie : 5 000.00€ / CDC Montagne Noire : 2 500.00€ / Mairie de Fontiers Cabardès : 500.00€ / Auto-financement : 16 400.91€
- **Projet de Coopération sur le Canal du Midi porté par le Comité Régional du Tourisme d'Occitanie** : Coût du projet : 12 936.00€ :
Europe : 10 348.00€ / Auto-financement : 2 588.00€
- **Modernisation de la base nautique « Eaurizon » à Puichéric** : Coût du projet : 233 792.43€
Europe : 149 627.12€ / Région Occitanie : 24 621.00€ / Etat DIRECCTE : 5 283.85€ / Carcassonne Agglo : 7 501.94€ / Auto-financement : 46 758.52€

- **Frais de fonctionnement du GAL du Carcassonnais 2021 (Animation / Gestion) :** Coût du projet : 79 620.28€
Europe : 63 696.22€ / Région Occitanie : 7 962.03€ / Auto-financement : 7 962.03€

Maquette financière : Total des projets payés en 2022

Coût total des projets	Financement Européen	Région Occitanie	SYADEN	Carcassonne Agglo	Département de l'Aude	Etat DIRECCTE	CDC Montagne Noire	Mairie	Auto-financement
585 347.12€	370 607.85€	57 583.03€	15 000.00€	13 848.75€	6 000.00€	5 283.85€	5 241.50€	500.00€	111 316.46€

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2022, **1 888 724.58€ de FEADER** ont été payés sur l'ensemble des fiches action soit **59.48%** de l'enveloppe totale 😊

Mais aussi 😊

- Coopération inter-GAL autour du Canal du Midi : Une exposition qui voyage sur le territoire : Mairie de Puichéric, Bibliothèque de Ventenac Cabardès, Bateaux Lou Gabaret à Carcassonne et le camping de Cazilhac. Pensez, vous aussi, à la réserver ! 😊
- Participation aux émissions radio RCF Pays d'Aude « Balades en Pays Carcassonnais », Financées par le GAL : VG Vitraux, Atelier Terre d'Empreinte, Domaine Rose et Paul, Mairie de Fontiers Cabardès, Le Clos de l'Abbaye, Les Vignerons de la Voie Romaine, Association Montoliou Village du Livre, les Vignobles de Carsac, RB Création 11, le Mas de l'écluse et l'office de tourisme de la Montagne Noire.

Nous avons aussi :

Rempli notre mission de communication :

- 1 site internet avec 9 lettres d'informations en 2022
- 1 communication « grand public » avec les calendriers 2022 envoyés à tous les membres du Pays.
- 1 page Facebook « Pays de Carcassonne, terre de séjour » avec 11 276 fans en 2022
- 1 page Twitter : « Pays de Carcassonne » avec 2 237 abonnées en 2022
- 1 page Instagram « Pays carcassonnais » : avec 643 abonnés en 2022
- Présence sur « Google My Business » : 4 874 personnes qui nous ont trouvés par ce biais et 98 personnes qui ont visité votre site Web.

Plusieurs Porteurs de projets présents dans la salle sont intervenus pour témoigner de l'aspect bénéfique sur leur activité professionnelle des subventions obtenues en soulignant l'importance de l'accompagnement des membres du GAL.

Alain Coste, Conseiller Régional, Alain Ginies, vice-Président du Conseil Départemental de l'Aude et Aurélien Turchetto, vice-Président de Carcassonne Agglo ont unanimement salué les compétences et l'expertise du Pays Carcassonnais au service des acteurs du territoire et félicité l'excellent suivi partenarial des dossiers qui a permis de réaliser 98% du programme Européen.

Vote favorable du Bureau et du Conseil d'Administration.

Le rapport d'activités 2022 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier 2022

La parole est à Madame Marie Françoise ROBERT, Expert-comptable pour le bilan 2022 : (Bilan en annexe)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de l'association a été la suivante :

Les produits d'exploitation se sont élevés à 243 109€, dont 243 109€ de cotisations et subventions contre 288 294€ au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 45 185€.

Parallèlement, les frais généraux se sont élevés à 204 833€ contre 188 329€ contre soit une progression de 16 504€.

Ils comprennent :

- Les achats de fournitures et charges externes pour 66 051€ contre 53 739€ l'exercice précédent, en hausse de 12 312€ de frais d'études du cabinet SITELLE.
- Les autres frais généraux sont restés stables
- Les impôts et taxes : contribution à la formation professionnelle pour 2 103.00€ contre 1 860€ en 2021.
- Les salaires et traitements pour 97 042€ contre 94 561€ l'exercice précédent.
- Les charges sociales pour 39 326€ contre 37 859€ l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements pour 310€.

Le résultat net de cet exercice se solde par un excédent de 38 275€ contre 99 965€ au 31 décembre 2021.

Commentaires sur le bilan :

- La valeur nette des immobilisations est de 2 151€ au 31 décembre 2022
- Les créances s'établissent à 343 962€ contre 306 645€ en 2021
- La trésorerie s'élevait à 185 747€ au 31 décembre 2022 contre 172 322€ au 31 décembre 2021.
- Au passif sont reprises les dettes pour un montant de 33 370€ et les fonds propres de 274 468€ auxquels se rajoute le résultat de cet exercice de 38 275€, excédent que nous vous proposons d'affecter aux fonds propres.

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

La parole est à Madame Nathalie HUZÉ, Commissaire aux comptes pour le bilan 2022 :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association du Pays Carcassonnais relatif à l'exercice au 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 15/06/2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association à la fin de cet exercice.

En conclusion, les comptes 2022 sont certifiés sans réserve, la trésorerie acquise à ce jour permet de faire face aux 2 années de transition (2023-2024) entre les 2 programmes européens (2014-2023 / 2023-2027) grâce à une cotisation stable 0,90€/habitant de la part des collectivités. »

Vote favorable du Bureau et du Conseil d'administration.

Les membres de l'assemblée générale prennent acte et valident le rapport financier 2022.

4. Vote des cotisations 2023

Cotisations en faveur du Pays Carcassonnais 2023 :

- Carcassonne Agglo / CDC Montagne Noire : **0,90€ par habitant** (selon fiche GDF, taux qui varie en fonction de l'enveloppe européenne et régionale, en tenant compte du décalage de paiement soit en moyenne 6 mois après l'année de paiement).

NB : Pour 2023, année de transition entre les deux programmes, avec le report des subventions non utilisées par les porteurs de projet sur la fiche « Animation-Gestion » et un niveau de trésorerie prévu à cet effet, cela nous permet de réduire de moitié le montant de la cotisation demandée à Carcassonne Agglo et à la CDC de la Montagne Noire **soit 0,40€ par habitant**.

Avis du Bureau et du Conseil d'administration : Concernant les cotisations « Carcassonne Agglo et CDC Montagne Noire », il est demandé d'examiner la possibilité de lisser un montant payé par an et par habitant afin de ne pas subir trop de variations. Il est proposé une cotisation annuelle de 0.90€ / habitant ajustable selon les mouvements financiers de la maquette Gestion / Animation des fonds LEADER pour les années de transition.

Avis favorable des membres de l'Assemblée Générale.

- Adhérents au Pays : 15€ par personne à ce jour, le Bureau et le Conseil d'administration ont émis un avis favorable pour passer la cotisation à 20€ au 1^{er} janvier 2024.

Cotisations externes :

- CAUE : 220€
- LEADER FRANCE : 650€
- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) : 620€

Vote favorable du Bureau et du Conseil d'Administration.

Vote favorable des cotisations 2023 par les membres de l'Assemblée Générale.

Vote du budget prévisionnel 2023

Vous retrouverez la proposition du budget prévisionnel en Annexe 1

Vote favorable des membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

Vote favorable du budget prévisionnel 2023 par les membres de l'Assemblée Générale.

5. Validation des demandes de subvention 2023 et demande de paiement 2022 « Animation Gestion du Gal »

	Demande de paiement 2022	Demande de subvention 2023 Programme 2017-2023	Demande de subvention 2023 Programme 2023-2027
Europe / LEADER	112 349,43€	60 576.44 €	57 750.18 €
Région Occitanie	14 043,68€	7 572.06 €	00.00 €
Maître d'Œuvre public	14 043,68€	7 572.06 €	14 437.55 €
Total Général du Projet	140 436,79€	75 720.55 €	72 187.73 €

Avis favorable du Bureau et du Conseil d'Administration sur le budget prévisionnel 2023, les demandes de subvention 2023 et de la demande de paiement 2022.

La demande de paiement 2022, les demandes de subvention 2023 sont adoptées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Validation de la candidature du GAL du Pays Carcassonnais

Suite aux COTEC, COPROG, réunions publiques, aidé par le Cabinet d'études Sitelle, nous avons transmis le dossier de candidature LEADER 2023-2027 le 28 octobre 2022 et nous avons été sélectionné par la Commission Permanente du Conseil Régional du 09 février 2023.

Une enveloppe financière de **1 677 153,00 €** nous a été attribuée.

Nous sommes, à ce jour, en attente du conventionnement prévu initialement en janvier 2023.

Vote favorable du Bureau et du Conseil d'Administration pour la candidature du GAL du Pays Carcassonnais pour le prochain programme LEADER 2023-2027

Les membres de l'Assemblée Générale prennent acte et valident la candidature du GAL du Pays Carcassonnais LEADER 2023-2027.

6. Questions diverses

1/ Renouvellement partiel du 3^{ème} Collège du Conseil d'Administration :

Suite aux démissions de Messieurs Georges COMBES et Christian AUDOUY, aux absences répétées de Mesdames Marie-Elise Gardel et Laure Quiles, 4 candidatures nous sont parvenues :

- **Françoise MOREAU** Château de Paulignan à Trausse Minervois.
- **Marie-Noëlle GROJEAN** Gîte Le Mas de l'Ecluse à Caux et Sauzens.
- **Marie BOYER** Salon de thé-Art Terroir Le Clos de l'Abbaye à Caunes Minervois.
- **Benoît de SOOS** Complexe événementiel du Domaine de Russol à Laure Minervois.

La Présidente demande à l'assemblée présente si d'autres candidats souhaitent rejoindre le Collège des acteurs privés du Conseil d'Administration : pas d'autres candidatures déclarées.

Les membres de l'Assemblée Générale valident les candidatures de Françoise MOREAU, Marie-Noëlle GROJEAN, Marie BOYER et de Benoît de SOOS.

2/Plusieurs inaugurations de projets réalisés grâce au GAL du Pays Carcassonnais :

- **02 juin 2023 à 11h** : Inauguration du Gîte « Le Mas de l'Ecluse » à Caux et Sauzens
- **09 juin 2023 à 19h** : Inauguration du **nouveau** Caveau « Lauran Cabaret » à Villeneuve Minervois
- **16 juin 2023 à 18h30** : Inauguration au Vignoble de Carsac à Cavanac
- **19 juin 2023 à 18h** : Inauguration des 100 panneaux dans le village de Montolieu (foyer)
- **15 septembre 2023 à 18h** (heure à confirmer) : Inauguration de l'Atelier Terre d'Empreinte à Cuxac Cabardès.
- **16 septembre 2023 à 11h** : Inauguration de l'Atelier communal du Verrier d'Art Vincent Gattegno à Rustiques.

Les membres de l'assemblée générale prennent acte des différentes dates et n'ont pas de questions.

La présidente Tamara RIVEL lève la séance à 19h30.

La Présidente,



Tamara RIVEL

Le Trésorier,



André DURAND



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Annexe 1 : Bilan prévisionnel 2023

Pays Carcassonnais - BUDGET Prévisionnel 2023

DEPENSES	2023	RECETTES	€
Services extérieurs		Produits de gestion	2023
Fournitures	782,07 €	Reliquat cotisation Carcassonne Agglo 2019 *	30 142,30 €
Poste - Cartouche encre	80,00 €	Cotisation Carcassonne Agglo 2023 (0,40€/h)**	48 522,40 €
Poste - Boîte postale	110,00 €	Cotisation CDC Montagne Noire 2023 (0,40€/h)**	2 590,00 €
Location Machine Poste	647,57 €	Cotisation Adhérents 2023	1 000,00 €
Frais Postaux	4 732,84 €	Subvention Département	0,00 €
Locations photocopieur / Sharps	3 523,59 €	Total Produits de gestion	82 254,70 €
Frais de télécoms - Orange	2 000,00 €		
Loyer bureau	5 619,94 €	Produits aides spécifiques	
EDF	2 761,08 €	Subvention Animation Gestion 2022 LEADER	112 349,43 €
Ménage Locaux	905,56 €	Subvention Animation Gestion 2022 Région	14 043,68 €
Divers achat service exterieur	3 198,55 €	Total aides spécifiques	126 393,11 €
Assurances Local - responsabilité	2 243,89 €		
Cotisations externes(ANPP-CAUE - Leader France...)	1 617,00 €		
Comptable Bilan 2022	3 960,00 €		
Expert aux comptes Bilan 2022	2 750,00 €		
Total services extérieurs	34 930,07 €		
Banques			
Cyber	36,30 €		
Chequier	2,75 €		
Com intervention	0,00 €		
Lettre info Decouvert	0,00 €		
Interet débiteur	0,00 €		
Commission de dépassement	0,00 €		
Commission de découvert	0,00 €		
Cotisation CB Pays annuelle	59,00 €		
Autorisation SEPA	0,00 €		
Frais virement	23,77 €		
Total Frais Banque	121,82 €		
Charges de personnel			
Rémunérations du personnel	70 271,60 €		
Frais du personnel	2 403,13 €		
Impôts	9 192,90 €		
Charges sociales	66 460,00 €		
Mutuelle	3 081,50 €		
Frais établissement Paie	665,28 €		
Uniformation 2022	1 966,58 €		
Total charges de personnel	154 040,89 €		
Charges propres à la promotion			
Résonance communication Site Internet	3 897,30 €		
Participation Salons/Colloques	1 508,09 €		
Chevalet	1 709,40 €		
Divers (reception, invitation)	1 578,83 €		
Divers (Abonnement semaine du minivois / la dépêche / RCF...)	2 214,30 €		
Epargne sur lancement nouveau programme	8 649,11 €		
Total promotion	19 555,03 €		
TOTAL CHARGES	208 647,81 €	TOTAL PRODUITS	208 647,81 €

*Dernier versement pour le reliquat de la cotisation 2019 de Carcassonne Agglo

** Sur la base d'un montant annuelle de 0.90€ / habitant, montant ajustable selon les mouvements financiers de la maquette Gestion / Animation des fonds LEADER : pour 2023, année de transition entre les deux programmes, cela nous permet de réduire de moitié le montant de votre cotisation.

Annexe 2 : Bilan comptable 2022

PAYS CARCASSONNAIS
11000 CARCASSONNE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	243 109	288 294	45 185	15,67
74000000 COTISATIONS MEMBRES	1 430	1 135	295	25,99
74000100 SUBVENTION ANDM GAL	126 393	216 990	90 597	41,75
74000300 COTISATIONS COMMUNES	115 286	70 169	45 117	64,30
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	243 109	288 294	45 185	15,67
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	66 051	53 739	12 312	22,91
60410000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	22 260	17 940	4 320	24,08
60611000 ELECTRICITE	1 940	2 123	183	8,61
60630000 FOURN ENTRET ET PETIT EQUI	433	994	550	55,94
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIV	1 293	1 508	635	32,93
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	1 743	2 059	316	15,34
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	4 215	3 960	265	6,70
61330000 HEBERGEMENT SITE INTERNET	2 075	2 563	488	19,07
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	846	738	108	14,59
61400000 CHARGES LOCAT COPROPRIETE	894	860	34	3,95
61520000 ENTRET ET REP S/BIENS IMM	1 083	927	156	16,82
61560000 MAINTENANCE	3 173	138	3 035	NS
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 263	1 636	373	22,90
61610000 MULTIRISQUES	650	210	440	209,73
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	400	462	61	13,31
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE		35	35	100,00
62260000 HONORAIRES	6 598	6 100	498	8,00
62261000 HONORAIRES INFORMATIQUES	497	459	29	6,27
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 935	1 835	100	5,46
62500000 DEPLA MISSIONS RECEPTIONS	14		14	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 504	1 441	3 062	212,46
62560000 MISSIONS	15	217	231	106,89
62570000 RECEPTIONS	1 540	1 569	18	1,19
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	4 303	2 259	2 044	90,48
62650000 ORANGE / INTERNET	2 510	2 496	14	0,55
62780000 AUTRES FRAIS & COMM PREST	122	165	43	25,96
62810000 DIV AUT SERV. EXTERIEURS	1 795	657	1 138	173,21
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 103	1 860	243	13,04
63330000 PART EMPLOY A FORM PROF	2 103	1 860	243	13,04
SALAIRES ET TRAITEMENTS	97 042	94 561	2 481	2,62
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	95 587	92 263	3 323	3,60
64120000 CONGES PAYES	1 455	2 298	842	36,66
CHARGES SOCIALES	39 326	37 859	1 467	3,87
64510000 URSSAF	27 550	26 796	754	2,85
64520000 MUTUELLE	1 475	1 273	202	15,85
64530000 Caisse RETRAITE	8 506	7 326	1 180	16,10
64536000 PREVOYANCE CIRPRECA	1 615	827	788	95,33
64580000 COT AUTRES ORGANISMES	220	385	165	42,80
64582000 CHARGES SOCIALES S/ CONGES PAY	40	1 262	1 302	103,18
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	310	309	2	0,63
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	310	309	2	0,63

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
AUTRES CHARGES	1		1	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1		1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	204 833	188 329	16 505	8.76
RESULTAT D'EXPLOITATION	38 275	99 965	61 690	61.71
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	38 275	99 965	61 690	61.71
TOTAL DES PRODUITS	243 109	288 294	45 185	15.67
TOTAL DES CHARGES	204 833	188 329	16 505	8.76
EXCEDENT OU DEFICIT	38 275	99 965	61 690	61.71

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL				
20500000 CONCESS. BREVETS LICENCE	1 100	1 100		
28050000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS	1 100	1 100		
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	2 151	373	1 779	477.11
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	598	598		
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	18 162	16 073	2 089	13.00
21840000 MOBILIER	5 965	5 965		
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	598	598		
28183000 AMORT.MAT BUREAU ET INFO.	16 010	15 700	310	1.98
28184000 AMORT.MOBILIER	5 965	5 965		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 151	373	1 779	477.11
AUTRES	156 535	131 943	24 593	18.64
44100300 COTISAT COMMUNES A RECEV	30 142	60 285	30 142	50.00
44170000 SUBV CONSEIL GAL A RECEV	126 393	71 658	54 735	76.38
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50	50		
50810000 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50	50		
DISPONIBILITES	185 747	172 322	13 425	7.79
51230000 BANQUE POPULAIRE 1	185 731	172 306	13 425	7.79
53100000 CAISSE	16	16		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 629	2 330	701	30.09
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	1 629	2 330	701	30.09
TOTAL ACTIF CIRCULANT	343 962	306 645	37 317	12.17
TOTAL GENERAL	346 113	307 018	39 095	12.73

 PAYS CARCASSONNAIS
 11000 CARCASSONNE

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - AVEC DROIT DE REPRISE	274 468	174 503	99 965	57.29
10300000 FONDS ASSOCIATIFS	274 468	174 503	99 965	57.29
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	38 275	99 965	61 690	61.71
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	312 743	274 468	38 275	13.95
TOTAL FONDS PROPRES	312 743	274 468	38 275	13.95
TOTAL FONDS DEDIES				
TOTAL PROVISIONS				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	15	15		
51860000 FRAIS BANCAIRES A PAYER	15	15		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 845	9 732	887	9.08
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	8 845	9 732	887	9.08
DETTES FISCALES ET SOCIALES	24 506	22 803	1 703	7.47
42820000 DETTES PROV. P/ CONGES A PAYER	8 789	7 334	1 455	19.84
43100000 SECURITE SOCIALE	4 812	4 593	219	4.77
43720000 MUTUELLE	382	424	42	9.92
43730000 RETRAITE AGIR	3 946	3 761	185	4.93
43750000 AGIR.PREVOYANCE	425	207	219	105.72
43780000 SIST.MEDECINE DU TRAVAIL		100	100	100.00
43820000 CHARGES SOC. S/ CONGES A PAYER	3 805	3 845	40	1.04
44210000 ETAT- PRELEV A LA SOURCE IR.	770	752	18	2.37
44860000 CHARGES A PAYER	1 577	1 788	211	11.78
TOTAL DETTES	33 370	32 550	820	2.52
TOTAL GENERAL	346 113	307 018	39 095	12.73